

Communiqué de presse

Embargo:	21.04.2016, 9:15

14 Santé N° 0351-1604-20

Coût et financement du système de santé en 2014: données provisoires

Les coûts de la santé augmentent à 71,2 milliards de francs

Neuchâtel, 21.04.2016 (OFS) – Les dépenses de santé se montaient à 71,2 milliards de francs au total en 2014, ce qui représente une hausse de 2,8% par rapport à l'année précédente. Le taux de croissance est inférieur à la tendance des cinq dernières années. La part des dépenses de santé rapportée au produit intérieur brut est passée à 11,1%. Ce sont là les résultats des chiffres provisoires de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le coût et le financement du système de santé.

Les dépenses de santé se sont accrues de 2,8% en 2014, une augmentation inférieure à la tendance des cinq dernières années (+3,3%). Dans le contexte d'une croissance de l'activité économique de 1,2%, la part des dépenses de santé dans le produit intérieur brut (PIB) a augmenté pour atteindre 11,1%.

L'augmentation est inférieure à la moyenne dans les hôpitaux et dans les EMS

En 2014, les taux de croissance des dépenses de santé pour les hôpitaux (+2,2%) et les EMS (+2,3%) ont été inférieurs à la tendance des cinq dernières années (respectivement +3,6% et +3,4%). Avec 4,7%, le taux de croissance des dépenses pour la prise en charge ambulatoire reste dans la tendance observée les années précédentes (tendance: 4,4%).

La légère baisse des dépenses dans le commerce de détail (-0,6%, tendance: -0,6%) était due par contre avant tout à la diminution du volume des chiffres d'affaires des pharmacies (-2,3%; tendance: 0,2%). Pour les autres fournisseurs de prestations, le taux de croissance correspond largement à la tendance des cinq dernières années.

Les dépenses supplémentaires se montent à 1,9 milliard de francs, et sont imputables, pour 77,4% (1,5 milliard), à la hausse des dépenses dans les cabinets médicaux (+0,7 milliard), les hôpitaux (+0,6 milliard) et les établissements médico-sociaux (+0,3 milliard), qui représentent ensemble 72,2% des coûts de la santé.

Financement assuré principalement par l'assurance de base, les ménages privés et l'Etat

Comme les années précédentes, quatre cinquièmes des 71,2 milliards de francs de dépenses pour la santé ont été financés par l'assurance de base selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (36,6%), par les ménages privés (24,3%) et par l'État (20,1%). Les parts au financement de ces agents financeurs sont restées pratiquement inchangées depuis 2010.

724 francs par mois pour la santé

Les dépenses de santé se sont élevées en Suisse à 724 francs par mois et par habitant, soit 11 francs de plus que l'année précédente. Elles ont été couvertes à raison de 265 francs (+3) par l'assurance-maladie obligatoire, de 46 francs (+/-0) par d'autres assurances, telles que l'AVS, l'Al et l'assurance-accidents, de 32 francs (+/-0) par d'autres prestations sociales sous condition de ressources et de 52 francs (+/-0) par les assurances complémentaires. L'État y a contribué pour 146 francs (+2) et les fondations de droit privé pour 8 francs (+1). Les ménages ont donc dû débourser le solde, soit 176 francs (+6), en plus de leurs primes d'assurance (principalement pour les prestations des établissements médico-sociaux, les soins dentaires et les participations aux frais d'assurance-maladie pour les soins en milieu hospitalier et les soins ambulatoires).

La statistique du coût et du financement du système de santé

La statistique du coût et du financement du système de santé est une statistique de synthèse réalisée par l'OFS à partir de différentes sources. Elle permet d'évaluer chaque année les coûts de production, les dépenses et le financement des biens et services du système de santé suisse. Elle s'appuie sur la méthodologie internationale définie par l'OCDE dans le domaine des comptes de la santé. Elle n'est réalisable que lorsque toutes les données statistiques primaires sont disponibles, notamment celles touchant aux assurances sociales et aux finances publiques. C'est pourquoi les résultats définitifs paraissent avec un retard de deux ans environ.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE Service des médias

.....

Renseignements:

Michael Lindner, OFS, Section Santé, tél. : +41 58 463 65 14, e-mail : michael.lindner@bfs.admin.ch Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.statistique.admin.ch Thèmes > 14 - Santé

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Coût et financement du système de santé

	2010	2013	2014	Variation 2013- 2014	Variation 2010- 2014 1)
Coût du système de santé selon le fournisseur de biens et services, en millions de francs	62 495	69 227	71 167	2,8%	3,3%
Hôpitaux et établissements médico-sociaux	33 216	37 356	38 186	2,2%	3,5%
Hôpitaux	22 448	25 315	25 873	2,2%	3,6%
Institutions médico-sociales	10 769	12 040	12 313	2,3%	3,4%
Services ambulatoires et commerce de détail	24 688	27 214	28 214	3,7%	3,4%
Services ambulatoires	19 232	21 846	22 880	4,7%	4,4%
Commerce de détail	5 456	5 368	5 334	-0,6%	-0,6%
Etat et assurances	3 924	3 916	3 987	1,8%	0,4%
Etat	1 211	1 136	1 164	2,5%	-1,0%
Assurances	2 713	2 780	2 823	1,5%	1,0%
Institutions sans but lucratif	666	741	780	5,2%	4,0%
Coût du système de santé selon les prestations,	62 495	69 227	71 167	2,8%	3,3%
Soins en milieu hospitalier	28 364	31 312	31 880	1,8%	3,0%
dont: soins aigus (y compris la psychiatrie)	16 600	18 127	18 341	1,2%	2,5%
dont: long séjour	8 137	9 212	9 415	2,2%	3,7%
Soins ambulatoires	20 335	23 695	24 860	4,9%	5,2%
dont: soins de médecins 2)	8 901	10 335	10 956	6,0%	5,3%
dont: soins ambulatoires des hôpitaux	4 852	6 043	6 306	4,4%	6,8%
Vente de biens de santé	7 304	7 316	7 321	0,1%	0,1%
Services auxiliaires	2 042	2 385	2 483	4,1%	5,0%
Prévention	1 471	1 536	1 605	4,5%	2,2%
Administration	2 979	2 983	3 018	1,2%	0,3%
Financement du système de santé selon l'agent	62 495	69 227	71 167	2,8%	3,3%
payeur, en millions de francs					
Etat	11 843	14 006	14 302	2,1%	4,8%
Assurances sociales	26 100	29 895	30 527	2,1%	4,0%
dont: assurance-maladie LAMal (assurance de base)	22 025	25 409	26 042	2,5%	4,3%
Autres régimes, prestations sociales sous condition de	2 926	2.077	2 167	2.00/	
ressources	2 826	3 077	3 167	2,9%	2,9%
dont: Prestations complémentaires AVS	1 542	1 672	1 731	3,5%	2,9%
dont: Prestations complémentaires Al	917	997	1 018	2,1%	2,6%
dont: Aide supplémentaire des cantons	367	408	418	2,5%	3,3%
Assurances privées	5 405	5 068	5 159	1,8%	-1,2%
Ménages privés	15 701	16 491	17 263	4,7%	2,4%
Autres financements privés	620	691	750	8,5%	4,9%
Santé, en % du PIB 3)	10,3%	10,9%	11,1%		
Coût de la santé par habitant (en termes nominaux, en					
francs par mois)	661	713	724	1,6%	2,3%

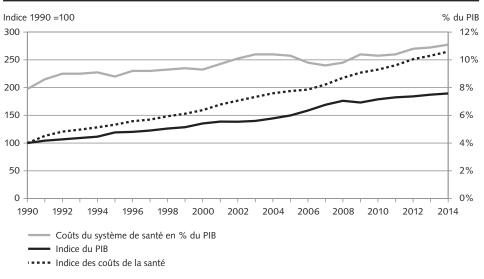
¹⁾ Taux de croissance annuel moyen

²⁾ Les valeurs concernant le coût pour les soins de médecins sont le résultat d'une extrapolation et pas d'une estimation annuelle.

³⁾ Après révision du PIB en 2012 et en 2014

Coûts de la santé et PIB

G #

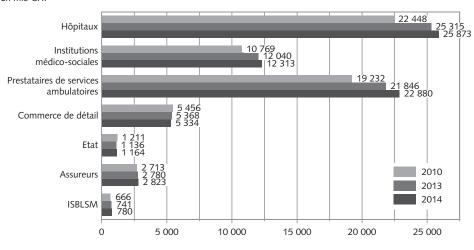


© OFS

Coûts de la santé selon le fournisseur de biens et services

G 2



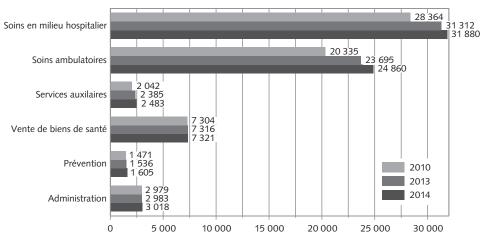


© OFS

Coûts de la santé selon les prestations

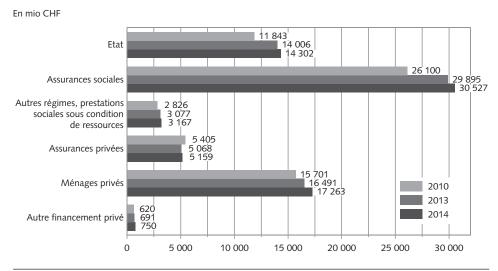
G %





© OFS

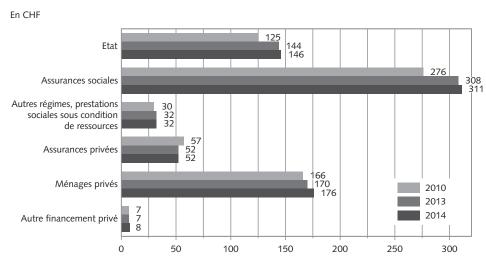
Financement de la santé selon le régime de financement



© OFS

Coûts de la santé selon les prestations par habitant et mois

G 5



© OFS